

Tableau récapitulatif des décisions d'attribution de plans de chasse individuels

RECOURS Lièvre - Campagne 2024/2025

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles L.425-6 à L.425-13 et R.425-1-1 à R.425-17 du code de l'environnement, le Président de la Fédération des Chasseurs de Loire-Atlantique a pris les décisions individuelles d'attributions de plans de chasse suivantes :

Numéro de la décision	Unité de gestion	Demandeur et Matricule	Commune principale du territoire de chasse concerné	Nombre
440144 R 02	NO-14	TESSIER Jean luc 440144	FAY-DE-BRETAGNE	0
440157 R 02	S14	VINET Dominique 440157	GETIGNE	2
440193 R 02	NE-04	BRIAND Hervé 440193	JANS	3
440218 R 02	NE-02	DAUVE Freddy 440218	LUSANGER	0
440475 R 02	S15	DOUILLARD Jean paul 440475	VALLET	5
442296 R 02	NE-09	RONFLE Anthony 442296	FREIGNE	14

Le Président,



Dany ROSE